

Niort, le vendredi 20 mars 2015

Communiqué de presse

Une réunion sur la nouvelle réforme sur « l'Accessibilité » le 26 mars à Bressuire

La CCI Deux-Sèvres avec la CMA, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et la DDT 79, Direction Départementale des Territoires, proposent des réunions d'information sur le thème de l'accessibilité dans tout le département des Deux-Sèvres.

Destinées aux commerçants, elles ont pour objectif d'expliquer les nouvelles mesures en matière d'accessibilité des lieux recevant du public et notamment la nouveauté sur comment déposer un Ad'AP, agenda d'accessibilité programmée, obligatoire avant le 27 septembre 2015.

Au nombre de 6 réunions et d'une par territoire échelonnées sur le mois de mars, la prochaine se tiendra le :

**Jeudi 26 mars de 8h30 à 10h00 à l'Espace Entreprendre en Bocage
211, boulevard de Poitiers à Bressuire**

Contact presse